

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 juillet 2024

Date de convocation : 28 juin 2024 L'an deux mil vingt-quatre, le quatre juillet à vingt heures, le conseil municipal de la commune de L'HUISSERIE, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean-Pierre THIOT, maire.

Date d'affichage :
28 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 19

Absents : 04

Pouvoirs : 04

Votants : 23

Secrétaire de séance :
André CHAUVIN

	Présent(e)	Absent(e)		Présent(e)	Absent(e)
Thierry BAILLEUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fabienne LEMONNIER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Gwendoline BERNARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Ange MARGUERITE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Régis BOUGLÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nicolas MOREL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jean-Marc BOUHOURS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Maryvonne OGER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Émily CHATELLIER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Chantal PLACÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
André CHAUVIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monique PORTIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anthony CIVET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Claire QUINTON	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Noëlle DELAHAIE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Éliane RENOUARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Valérie FOUCHER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Stanislas SALMON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emmanuel HAMON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Guyène THIBAudeau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fabrice HUMEAU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-Pierre THIOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anne-Marie JANVIER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Olivier TRICOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marc LANDSHEERE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	René VAUCORET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nathalie LE ROUX	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			

Ont donné pouvoir : Fabrice HUMEAU a donné pouvoir à Anthony CIVET, Nathalie LE ROUX a donné pouvoir à Emmanuel HAMON, Anne-Marie JANVIER a donné pouvoir à Valérie FOUCHER, Fabienne LEMONNIER a donné pouvoir à Marie-Ange MARGUERITE.

Absent excusé : /

Absents : Emily CHATELLIER, Noëlle DELAHAIE, Maryvonne OGER, Claire QUINTON.

Stanislas SALMON arrivé à 20h14

TARIFS PERISCOLAIRES

RAPPORTEUR : OLIVIER TRICOT

Délibération 2024-ASEJ-05-03

La commune a mis en place un certain nombre de services périscolaires et extrascolaires et peut à ce titre recevoir des recettes de la part des usagers. Etant précisé qu'aucune augmentation n'a été appliquée sur les tarifs 2021-2022, qu'une augmentation de 3% a été votée pour l'année 2022-2023, sachant que l'inflation avait été de 5,2% de Mai 2021 à Mai 2022, qu'une augmentation de 5% a été votée pour l'année 2023/2024, il est proposé une augmentation de 3% pour l'année 2024/2025, compte tenu notamment de l'inflation et des charges supportées par la commune.

▪ Pour les habitants de L'Huisserie :

Tranche	A	B	C	D	E
Quotient familial	0 – 500	501– 890	891 – 1120	1121 – 1500	≥ 1501
Pondération du tarif de base	70 %	85 %	105 %	110 %	120 %

PAUSE MÉRIDIDIENNE		Tranches de tarifs				
Prestation	Tarif de base	A	B	C	D	E
Pause méridienne (forfait)	3.86€	2,70 €	3,28 €	4.06 €	4,25 €	4,64 €

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE / ÉTUDE / MERCREDIS LOISIRS		Tranches de tarifs				
Prestation	Tarif de base	A	B	C	D	E
Accueil périscolaire (par tranche de 30 minutes)	0,76 €	0,52 €	0,65 €	0,79 €	0,83 €	0,90 €
Pénalité après 19 h (par tranche de 30 mn)	22.51 €	15,75 €	19,12 €	23.63 €	24,74 €	27,02 €
Aide aux leçons (par tranche de 30 minutes)	0,76 €	0,52 €	0,65 €	0,79 €	0,83 €	0,90 €
Mercredi loisirs (forfait jour)	3,86 €	2,71 €	3,28 €	4,07 €	4,26 €	4,66 €

ACCUEIL DE LOISIRS		Tranches de tarifs				
Prestation	Tarif de base	A	B	C	D	E
Journée ALSH (forfait jour)	8,05 €	5,63 €	6,84 €	8,46 €	8,86 €	9,67 €
Journée ALSH avec repas (forfait jour)	11,93 €	8,35 €	10.14 €	12,52 €	13,12 €	14,32 €
Demi-journée ALSH sans repas	4,04 €	2,82 €	3,42 €	4,23 €	4,44 €	4,83 €
Journée de camps (forfait jour)	27,87 €	19,51 €	23,69 €	29,25 €	30,65 €	33,44 €
Nuitée	3.86€	2,71 €	3,29 €	4.07 €	4,26 €	4,66 €
Convention ALSH Laval (forfait jour)	17,81 €	12,47 €	15,14 €	18,72 €	19,60 €	21,38 €

ESPACE JEUNES		Tranches de tarifs				
Prestation	Tarif de base	A	B	C	D	E
Abonnement annuel	12,12 €	8,49 €	10,30 €	12,72 €	13,34 €	14,54 €
Transport (réseau TUL ou minibus)	1,32 €	0,93 €	1,11€	1,38 €	1,44 €	1,57 €
Repas à l'espace jeunes	2,29 €	1,59 €	1,95 €	2,40 €	2,51 €	2,74 €
Demi-journée de stage	4,03 €	2,82 €	3,42 €	4,22 €	4,42 €	4,82 €
Journée de camps (forfait jour)	27,87 €	19,51 €	23,69 €	29,26 €	30,65 €	33,44 €

Concernant les activités proposées par l'Espace Jeunes, il est proposé une prise en charge dans les conditions suivantes :

Activité avec intervenant	80 % du prix de l'activité à la charge de la commune 20 % du prix de l'activité à la charge des familles
Activité avec entrée	50 % du prix de l'activité à la charge de la commune 50 % du prix de l'activité à la charge des familles

Ainsi, le tarif de l'activité sera composé du prix d'achat de l'activité par la commune multiplié par le taux de modulation liée à la tranche de quotient familial et multiplié par la part à la charge de la famille selon les conditions présentées dans le tableau ci-dessus.

Exemple d'activité avec intervenant à 12 € pour un QF tranche B = 12 € x 85 % x 20 % = 2,04 €

Exemple d'activité avec entrée à 15 € pour un QF tranche C = 15 € x 105 % x 50 % = 7,88 €

Pour les habitants des autres communes que L'Huisserie (à l'exception des familles dont les enfants sont scolarisés en classe ULIS sur le groupe scolaire public de la commune) :

Tranche	F	G
Quotient familial	0 – 890	≥ 891
Pondération du tarif de base	130 %	140 %

PAUSE MÉRIDIDIENNE		Tranches de tarifs	
Prestation	Tarif de base	F	G
Pause méridienne (forfait)	3,86 €	5,02 €	5,41 €

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE / TAP / ÉTUDE / MERCREDIS LOISIRS		Tranches de tarifs	
Prestation	Tarif de base	F	G
Accueil périscolaire (par tranche de 30 minutes)	0,76 €	0,99 €	1,07 €
Accueil périscolaire après 19 h 00 (par tranche de 30 minutes)	22,51 €	29,26 €	31,51 €
Aide aux leçons (par tranche de 30 minutes)	0,76 €	0,99 €	1,07 €
Mercredi loisirs (forfait jour)	3,86 €	5,02 €	5,41 €

ACCUEIL DE LOISIRS		Tranches de tarifs	
Prestation	Tarif de base	F	G
Journée ALSH (forfait jour)	8,05 €	10,47 €	11,28 €
Journée ALSH avec repas (forfait jour)	11,93 €	15,51 €	16,70 €
Demi-journée ALSH sans repas	4,04 €	5,25 €	5,65 €
Journée de camps (forfait jour)	27,87 €	36,23 €	39,02 €
Nuitée	3,86 €	5,02 €	5,41 €
Convention ALSH Laval (forfait jour)	17,81 €	23,15 €	24,93 €

ESPACE JEUNES		Tranches de tarifs	
Prestation	Tarif de base	F	G
Abonnement annuel	12,12 €	15,76 €	16,97 €
Transport (réseau TUL ou minibus)	1,32 €	1,71 €	1,85 €
Repas à l'espace jeunes	2,29 €	2,97 €	3,20 €
Demi-journée de stage	4,03 €	5,24 €	5,64 €
Journée de camps (forfait jour)	27,87 €	36,23 €	39,02 €

Concernant les activités proposées par l'Espace Jeunes, il est proposé une prise en charge dans les conditions suivantes :

Activité avec intervenant	80 % du prix de l'activité à la charge de la commune 20 % du prix de l'activité à la charge des familles
Activité avec entrée	50 % du prix de l'activité à la charge de la commune 50 % du prix de l'activité à la charge des familles

Ainsi, le tarif de l'activité sera composé du prix d'achat de l'activité par la commune, multiplié par le taux de modulation liée à la tranche de quotient familial et multiplié par la part à la charge de la famille selon les conditions présentées dans le tableau ci-dessus.

Exemple d'activité avec intervenant à 12 € pour un QF tranche F = $12 \text{ €} \times 130 \% \times 20 \% = 3,12 \text{ €}$

Exemple d'activité avec entrée à 15 € pour un QF tranche G = $15 \text{ €} \times 140 \% \times 50 \% = 10,50 \text{ €}$

Vu l'avis favorable de la commission Affaires scolaires et périscolaires du 13 juin 2024,
Vu l'avis favorable de la commission petite enfance du 19 juin 2024,
Vu l'avis favorable de la commission finances du 26 juin 2024,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 17 voix POUR, 5 CONTRE, (M. BOUHOURS, M. HAMON, Mme LE ROUX, Mme THIBAudeau, Mme RENOuARD), 1 ABSTENTION (M. MOREL),

- ▶ **APPROUVE** cette proposition.
- ▶ **FIXE** à compter du 2 septembre 2024 les tarifs des services périscolaires et extrascolaires comme indiqué préalablement.
- ▶ **PRÉCISE** que ces recettes seront imputées au chapitre 70 du budget principal.

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet d'un recours administratif gracieux auprès de la commune de L'Huisserie ou d'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes.

L'Huisserie, le 08 juillet 2024

Le maire,
Jean-Pierre THIOT

